



LIVRET D'ACCUEIL ÉTUDIANTS *acteurs de l'IUT* BUT CARRIÈRES SOCIALES



ÉDITO DU DIRECTEUR

Bienvenue à l'IUT de Bobigny.

Étudiants, votre parcours et votre motivation ont été les éléments clés de votre admission à l'IUT. En intégrant une formation dans notre institut, vous avez fait le choix d'acquérir des compétences et des connaissances à travers un diplôme reconnu et professionnalisant.

Ce livret d'accueil est conçu pour faciliter vos démarches et votre vie étudiante sur le campus de Bobigny.

Le personnel de l'IUT et de l'université sera présent tout au long de votre cursus afin de répondre au mieux à vos besoins.

Nous vous souhaitons, à tous, une excellente année universitaire.

**Hamid LIMANI,
Directeur de l'IUT de Bobigny.**

SOMMAIRE

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

p.03

Université Sorbonne Paris Nord
IUT de Bobigny

VIE ÉTUDIANTE

p.05

Votre campus
Les services
Les outils

VOTRE FORMATION ET SON DÉPARTEMENT

p.15

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

L'Université Sorbonne Paris Nord

L'Université Sorbonne Paris Nord, pôle majeur de formation et de recherche du nord de Paris, est une université pluridisciplinaire organisée en composantes d'enseignement : les Unités de Formation et de Recherche (UFR) et les Instituts (IUT...).

Crée en 1970, l'Université Sorbonne Paris Nord est l'une des treize universités qui ont succédé à la Sorbonne après 1968. Elle compte aujourd'hui plus de 23 000 étudiants en formation initiale ou continue.

Elle est implantée dans la périphérie nord de Paris sur cinq campus : Villetaneuse, Bobigny, Saint-Denis, La Plaine Saint-Denis et Argenteuil.

En savoir plus sur <http://www.univ-paris13.fr/>

Mission de l'Université

L'Université Sorbonne Paris Nord a pour mission fondamentale l'amélioration des connaissances scientifiques, culturelles et professionnelles de tous, par la formation initiale et continue, et par le développement de la recherche qui en constitue l'indispensable support.

En chiffres

Plus de 24 000 étudiants répartis sur plusieurs campus

Campus de Bobigny / 10 000 étudiants

Campus de Saint-Denis et la Plaine Saint-Denis / 2 000 étudiants

Campus de Villetaneuse / 13 000 étudiants

Diplômes Nationaux

20 BUT, 24 Licences, 26 Licences professionnelles, 97 Masters (mentions et spécialités), 42 Doctorats, 4 HDR, 4 Diplômes d'Ingénieur, 5 Capacités de médecine, 1 Diplôme d'État de Docteur en médecine et 45 Diplômes d'université.

Recherche / 30 laboratoires, 2 écoles doctorales (Erasmus et Galilée)

Personnels / 700 BIATSS (personnels de Bibliothèque, Ingénieurs, Administratifs, Techniciens de Services et de Santé) & 1 200 enseignants, enseignants-chercheurs et hospitalo-universitaires

L'IUT de Bobigny

Créé en 2001, l'IUT de Bobigny est situé sur le site historique de l'ancienne imprimerie du Journal *L'Illustration*, premier hebdomadaire illustré français de 1843 à 1944.

Il propose 4 BUT (Bachelor Universitaire de Technologie) et 8 spécialités de licences professionnelles répartis au sein de 4 départements d'enseignement : Carrières sociales, Gestion des entreprises et des administrations, Génie biologique et Métiers du multimédia et de l'internet.

Selon les formations, il est possible de choisir la formation initiale, la formation en alternance ou la formation continue.

L'enseignement est axé sur la professionnalisation de façon à permettre aux étudiants de comprendre l'environnement de l'entreprise, de découvrir les métiers et les compétences à développer pour effectuer des choix d'orientation et de parcours vers l'emploi.

Université Sorbonne Paris Nord - 24 000 étudiants

Campus de Bobigny - 10 000 étudiants

IUT de Bobigny

900 étudiants

113 IUT de France en réseau

La vie des IUT sur iut-fr.net

Organisation de l'IUT

L'IUT est administré par un conseil d'Institut (29 membres) où siègent des élus (enseignants, étudiants et personnels administratifs) et des personnalités extérieures. Le Conseil définit les grandes orientations de l'IUT, vote le budget, les statuts, le règlement intérieur, les modalités du contrôle continu et décide de l'offre de formation (créations d'options, de départements, d'actions spécifiques...).

Le directeur, élu pour 5 ans par le conseil de l'IUT, est responsable de la gestion de l'IUT, administrativement et financièrement.

Chaque département est dirigé par un chef de département choisi parmi les enseignants pour une durée de 3 ans. Le chef de département est nommé par le directeur après consultation du conseil de département et du conseil d'institut.

Quelques données clés



L'IUT, c'est aussi :

- Des laboratoires de recherche au sein desquels les enseignants chercheurs travaillent : IRIS, PLEIADE, EXPERICE, LIMICS, LIPN, LABSIC, LAGA, CEPN, H&P...
- Un campus à taille humaine proposant colloques de recherche, rencontres métiers, forums entreprises, journées portes ouvertes, actions culturelles et sportives.

VIE ÉTUDIANTE

Plans & accès



L'accès au Campus se fait par 2 entrées :

- 1 rue de Chablis
- Avenue de la Convention.

Il est réglementé par la présentation obligatoire de la carte professionnelle ou d'une attestation disponible auprès du département.

Deux parkings sont mis à disposition des étudiants et visiteurs (P1 et P2).

- Le parking P3 est réservé au personnel muni d'un badge d'accès (carte professionnelle).

Itinéraires d'arrivée conseillés :

M 7 Station Fort d'Aubervilliers puis **bus 134** - Arrêt Les Courtillères ou **Bus 248** - Arrêt IUT Paris 13

M 7 Station 8 mai 1945 - La Courneuve puis **T 1** Station Drancy-Avenir

M 5 Station Bobigny-Pablo Picasso puis **T 1** Station Drancy-Avenir

Consignes de sécurité élémentaires

En cas de problème quel qu'il soit, il convient d'appeler le poste de sécurité qui est situé dans le Hall d'accueil du bâtiment de l'illustration. Téléphone : 01 48 38 88 50.

Évacuation des lieux : suivre les indications du guide d'étage ou à défaut emprunter l'itinéraire de secours. Ne pas utiliser les ascenseurs.

Point de rassemblement : il se fait sur le parking réservé P3. (symbole sur le plan du campus)

Plan vigipirate

Actuellement, le plan Vigipirate (plan de vigilance, de prévention et de protection face aux menaces d'actions terroristes) est de niveau rouge. Il repose sur le principe de la responsabilité partagée et de l'implication de chacun. Soyez vigilant et conciliant avec le service de sécurité, ne laissez jamais vos sacs et autres affaires personnelles sans surveillance, et prévenez immédiatement l'administration de toute situation à caractère insolite.

Bâtiment de «L'Illustration»



- Amphithéâtre « Johannes Gutenberg » / Accès par escaliers entrées **D** **E** ou **F**
 - Salles de cours / **214 – 215**
 - Pôle entreprise apprentissage / **2.217 à 2.223**
 - Salles informatiques / **2.201 à 2.232**
 - Service informatique / **2.226**
 - Plateau recherche STAPS / **2.229 à 2.239**
 - Salles de sports (danse, boxe, judo...) / **2.240 à 2.242**
 - Salle de cours de l'UFR / **2.245 à 2.262**



- Direction de l'IUT / **116 à 120**
- Salle du Conseil
- Salles de cours de l'IUT / **102 à 115**
- Service audiovisuel / **1.126 à 1.132**
- Salle jeux vidéo ou informatique / **1.134**



- Amphithéâtre « Johannes Gutenberg » / Accès par escaliers entrées **D** **E** ou **F**
 - Gymnase / Accès par escaliers entrées **D** **E** ou **F**
 - Salle de réception / **1.141** / Accès par escaliers entrées **D** **E** ou **F**
 - Salles de cours de l'UFR / **1.127 à 1.166** / Accès par escaliers entrées **D** **E** ou **F**

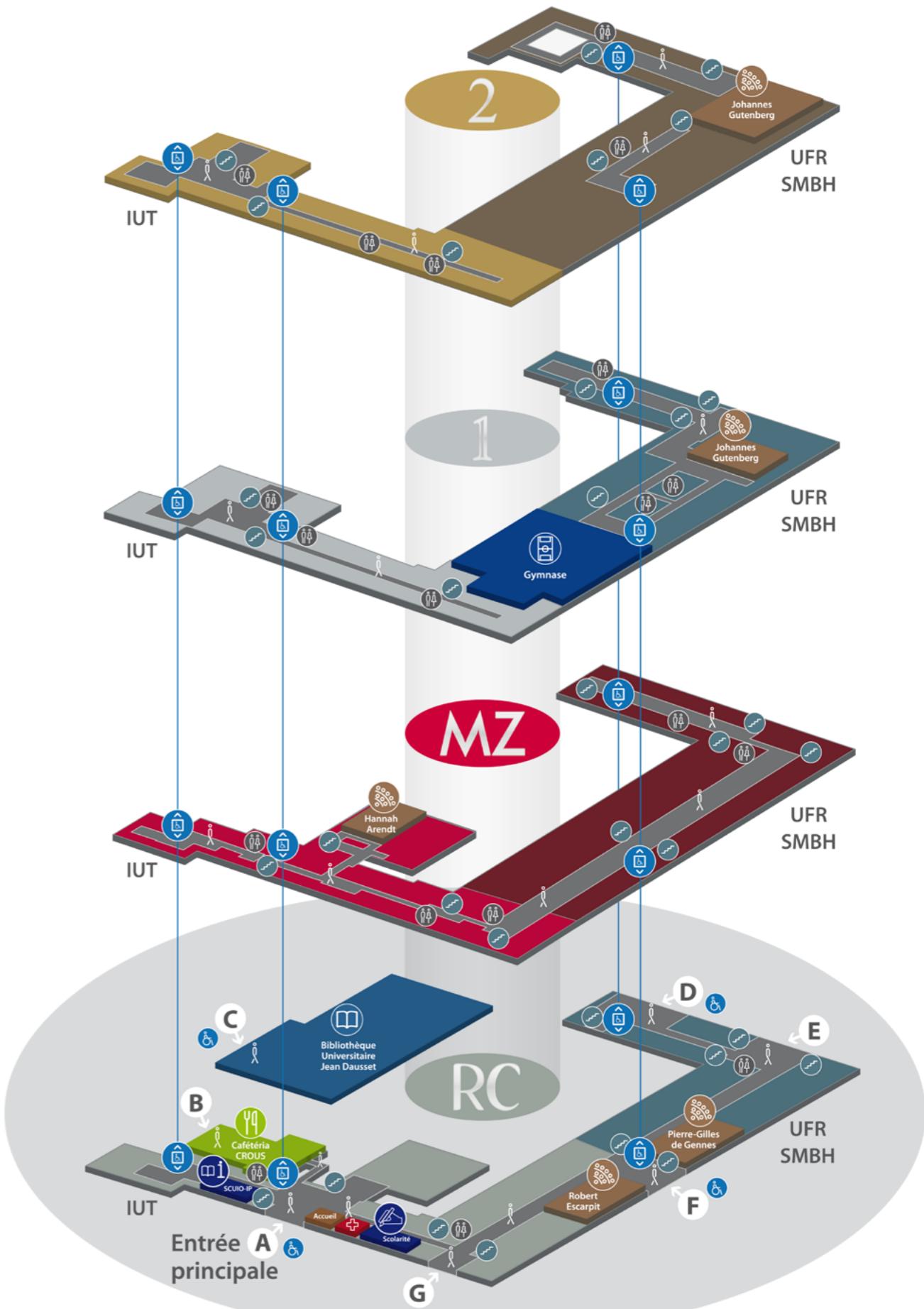


- Amphithéâtre « Hannah Arendt »
- Atelier d'arts plastiques / A côté de l'amphi « Hannah Arendt »
- IUT de Bobigny**
 - Département Carrières sociales / **M19 à M26**
 - Département Génie biologique / **M20**
 - Département Gestion des entreprises et des administrations / **M10 à M14**
 - Département Services réseaux et communication / **M38 à M44**
 - Salle de réunion / **M48**
- UFR SMBH**
 - Direction et administration / **M55 à M150**
 - DAPS / M50**



- Amphithéâtres « Robert Escarpit » et « Pierre-Gilles de Gennes »
- Bibliothèque Universitaire Jean Dausset / Entrée C
- Cafétéria CROUS de l'Illustration
- Scolarité centrale – candidature, inscription et réinscription / **R13**
- VOIE – Valorisation, Orientation et Insertion professionnelle de l'Etudiant / **R21**
- Service médical universitaire – infirmerie et médecine préventive / **R11**
- Service culturel universitaire et association « Bouge ton IUT » / **R09**
- Bureau de l'AFEV et foyer étudiants
- Service de la communication / **R34**
- Reprographie / **R74**
- Salles de cours de l'IUT / **R16 à R42**
- Salles de cours de l'UFR / **R37 à R60**
- Service social / **R20**
- Service technique et intérieur / **R21**
- Service sûreté et incendie / **R22bis**

Rappel : L'usage des ascenseurs est strictement réservé aux personnes à mobilité réduite.



LES SERVICES



Culture

Le service culturel du campus de Bobigny, installé au foyer de l'illustration, propose tout au long de l'année des événements gratuits et ouverts à tous : expositions, spectacles, concerts...

Il propose également une adhésion permettant :

L'accès gratuit à une sélection de spectacles, à Paris et dans le département.

- Découvrir et télécharger le programme de la saison culturelle sur le site web de l'IUT
- La possibilité de participer à des ateliers de pratiques artistiques.

Plus d'informations dans la rubrique «Vie étudiante / Culture» sur le site de l'IUT de Bobigny ou sur <https://www.univ-paris13.fr/culture/>

Service culturel
Bâtiment de l'illustration
Bureau au Foyer de l'illustration
Téléphone : 01 48 38 88 29

Horaires d'ouverture :
Du lundi au vendredi de 10h à 17h



Sport

Le DAPS (Département des Activités Physiques et Sportives) propose à l'ensemble des usagers du campus une grande variété de disciplines sportives. Il vous permettra, sur adhésion, la pratique de différents sports sur les différents campus en accès libre ou encadrés par un enseignant, ainsi que la participation à des compétitions, des stages et des week-ends sportifs.

Plus d'informations dans la rubrique «Vie étudiante / Sport» sur le site de l'IUT de Bobigny ou sur <https://www.univ-paris13.fr/sport/>

DAPS
Bâtiment de l'illustration
Bureau M50, mezzanine
Téléphone : 01 48 38 76 61 ou 01 49 40 30 69

Horaires d'ouverture :
Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h



Logement

Les logements d'étudiants sont gérés par le CROUS.

La tour de l'illustration a été inaugurée à la rentrée universitaire 2009 et propose désormais 59 logements (70 lits) de grande qualité. La taille des appartements va de 16m² pour un studio classique, à 37m² pour un studio duplex. La construction de résidences universitaires sur le campus et à proximité immédiate assure au total près de 1000 logements. Depuis la rentrée 2015, 318 logements (340 lits) sont disponibles sur le campus.

CROUS de Créteil
Résidence Tour de l'illustration
1 rue de Chablis, 93000 Bobigny

Téléphone : 01 48 35 85 50
residence.bobigny@crous-creteil.fr

Plus d'informations dans la rubrique «Vie étudiante / Logement» sur le site de l'IUT de Bobigny ou sur <http://www.crous-creteil.fr/>



Accueil des étudiants en situation de handicap

L'accueil et l'intégration des étudiants en situation de handicap à l'IUT devient une réalité grâce aux nombreux aménagements de ses locaux et à un soutien personnalisé.

Contact :

Cellule action sociale et handicap
Téléphone : 01 49 40 32 33 / 44 83
Courriel : dir-svp@univ-paris13.fr



Santé - Infirmerie

Le service de la médecine préventive se met à la disposition des étudiants et du personnel pour accueillir, renseigner, sensibiliser, mais aussi pour assurer les visites médicales et les petits soins, ou tout simplement pour être à votre écoute.

Médecine préventive (prendre RDV sur doctolib)
Bâtiment Illustration
Bureau R011, rez-de-chaussée
Téléphone : 01 48 38 88 28



Assistance sociale

Pour aider à surmonter des difficultés d'origines différentes et apporter un soutien personnalisé aux étudiants, les assistantes sociales :

- Accueillent et écoutent les étudiants, quelle que soit la nature de leurs difficultés (sociales, familiales, médicales, psychologiques, administratives, financières...).
- Informent sur l'ensemble des dispositifs concernant la vie étudiante (bourses, logement, législation sociale...).
- Accompagnent les étudiants dans leurs différentes démarches auprès :
- des services administratifs du CROUS
- des services des universités
- des services extérieurs (CAF, Mutuelle,...)
- Instruisent les demandes d'aides financières ponctuelles.

Assistance sociale

Permanence à l'IUT : tous les mardis.
Bâtiment Illustration
Bureau R20, rez-de-chaussée
Téléphone : 01 49 40 39 26

N'hésitez pas à transmettre les informations ci-dessus aux étudiants.



Restauration sur le campus

Sur le campus universitaire de Bobigny différentes formules de restauration sont proposées par le CROUS de Créteil. Le paiement se fait seulement par CB ou avec la carte Izly.

Cafétaria « L'illustration », vente à emporter et sur place

Restauration froide et chaude (plats préparés, sandwichs et viennoiseries)

Horaires d'ouvertures du lundi au vendredi de 8h à 20h

Cafétaria « Le Pont de Pierre », vente à emporter et sur place

Restauration froide et chaude (repas, plats préparés, sandwichs et viennoiseries)

Horaires d'ouvertures du lundi au vendredi de 11h30 à 15h

Plus d'informations

sur <http://www.crous-creteil.fr/>



L'orientation et l'insertion professionnelle à l'université

Le service commun universitaire d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle accueillent les étudiants afin de répondre à toutes leurs questions sur des projets universitaires et professionnels. Le SCUIO-IP est un espace d'information et de dialogue au sein du campus.

Pour approfondir votre réflexion sur les choix d'orientation de vos étudiants, vous pouvez demander un entretien.

VOIE

Bâtiment Illustration

R018, rez-de-chaussée

Téléphone : 01 48 38 88 38

Horaires d'ouverture

Du mardi au jeudi de 9h15 à 12h30 et de 13h à 17h

Le vendredi de 9h15 à 12h30 et 13h à 14h30



Bibliothèque

La bibliothèque universitaire « Jean-Dausset » du campus de Bobigny est très récente et offre de conditions de travail exceptionnelles aux étudiants : 500 places, équipement en prises électriques et prises réseau, cinq salles de travail en groupes insonorisées (réservation gratuite mais obligatoire).

Un automate de prêt permet désormais l'emprunt et le retour des documents en dehors des horaires d'ouvertures des renseignements et inscriptions sur les plages horaires complètes de la BU.

Les étudiants peuvent emprunter jusqu'à six documents pour une durée de 15 jours renouvelable une fois.

Horaires d'ouvertures	Bibliothèque	Services
Lundi, mercredi, jeudi, vendredi	9h00 à 22h00	9h00 à 18h15
Mardi	11h00 à 22h00	11h00 à 18h15
Samedi	9h00 à 22h00	9h00 à 15h45
Dimanche	9h00 à 18h00	11h à 17h00

Plus d'informations dans la rubrique «Vie étudiante / Bibliothèque» du site de l'IUT de Bobigny.

Les ouvertures le week-end commencent à partir du samedi 28 septembre.

L'actualité de la B.U. sur la page facebook.com/buparis13

Bibliothèque Universitaire Jean Dausset

Téléphone : 01 48 38 84 63



LES OUTILS

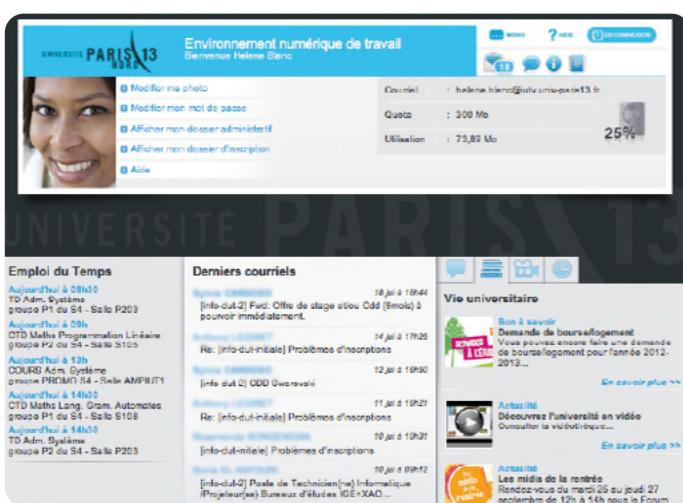
L'ENT, facilite la vie des étudiants

L'environnement numérique de travail inauguré à la rentrée 2012, rassemble les outils universitaires. Il est accessible sur PC et Mobile.

Grâce à cet outil, vous **accédez dans un seul espace à plusieurs services** tels que :

- une boîte mail (prenom.nom@edu.univ-paris13.fr)
- l'emploi du temps et les relevés de notes
- les supports de cours
- l'actualité de votre département...

Retrouvez votre compte sur
<https://ent.univ-paris13.fr>



Lors de votre première connexion, vous devez activer votre compte ENT après avoir effectué votre inscription administrative et payé vos droits d'inscription.

Votre identifiant correspond à votre numéro étudiant (sur votre carte étudiant) et votre mot de passe initial est votre code INE, en majuscule et sans espace.

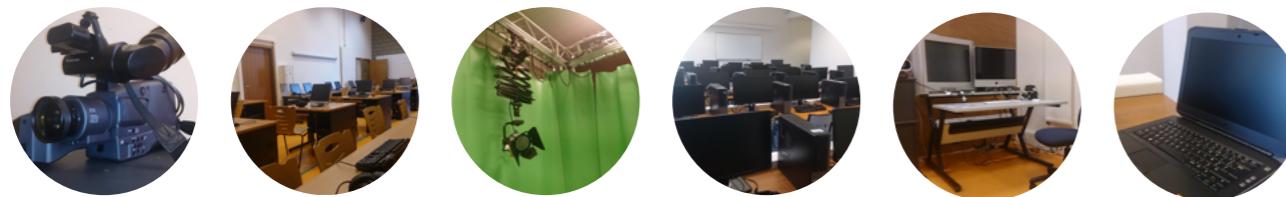
Nous vous conseillons de personnaliser votre mot de passe.

Les équipements informatiques et audiovisuels

Pour réaliser vos projets dans de bonnes conditions, vous avez plusieurs outils :

- Salles informatiques à l'IUT et postes informatiques à la bibliothèque
- Prêt de matériel informatique (PC portable...)
- Plateau TV (fond vert, lumière, salle de montage...)
- Prêt de matériel audiovisuel (caméra, appareil photo...)
- Atelier de création vidéo (renseignements auprès du service culturel)

Formulaires de réservation dans le dossier «Les outils pratiques - ÉTUDIANTS»



Vie associative et citoyenne

La vie associative à l'université Paris 13 est caractérisée par la richesse et la diversité de l'engagement étudiant. De nombreuses associations participent à l'animation du campus à travers des rencontres culturelles, des concerts, des colloques, des pièces de théâtre, des expositions, des journaux, des événements sportifs...

Le Bureau des formations et de la vie universitaire est un centre de ressources dédié à la vie associative étudiante. Vous y trouverez de l'information, des conseils et de la formation pour créer, développer et pérenniser vos associations.

Vous trouverez la procédure relative à la **création et à la domiciliation d'une association** sur <https://www.univ-paris13.fr/vie-citoyenne/>

La vie citoyenne est importante pour les étudiants car elle est la voie d'expression privilégiée pour être en interaction avec les instances qui régissent la vie étudiante sur les campus (Conseil des formations et de la vie universitaire - CFVU), les grandes orientations universitaires (conseil d'IUT, conseil d'administration de l'université) et surtout la vie du département de formation (conseil de département).

Ces moyens d'expression sont à disposition des étudiants.
Les élections ont lieu de septembre à novembre.

Les outils de com'

Un dossier complet est à votre disposition dans votre ENT, il vous donne accès à différents éléments :

- Règles graphiques de l'IUT de Bobigny
- Charte graphique de l'Université Paris 13
- Logos : IUT de Bobigny + Université Paris 13 + Sorbonne Paris Cité
- Procédure de création et d'impression (affiches, flyers, etc.)
- Procédure et demande d'événement sur le campus
- Procédure et formulaire d'emprunt de matériel audiovisuel
- Formulaire de cession de droit à l'image
- Demande de prêt de matériel informatique
- Contacts utiles



Ce dossier est disponible dans l'ENT, rubrique «informations pédagogiques»

LE DÉPARTEMENT

L'équipe

Cheffe du Département :

Mme Céline Alenda - celine.alenda@univ-paris13.fr - 01 48 38 88 33 - bureau M 22

Coordinatrice administrative et pédagogique du département :

Mme Davina Cellini - davina.cellini@univ-paris13.fr - 01 48 38 84 06 - bureau M18

Secrétariats pédagogique :

Responsables de formation de 1^{ère} année de BUT, par parcours :

AS : Mme Diane Samé (bureau M22)

ASSC : Mme Céline Alenda (bureau M22)

VTD : M. Rémi Habouzit (bureau M26)

Coordinatrice de la formation AS/DEASS : Mme Diane Samé (bureau M22)

ASSC / VTD : Mme Dragana Mariyathas

dragana.radosavljevic@univ-paris13.fr - bureau M19 - 01 48 38 88 34

AS : Mme Françoise Coffin

francoise.coffin@univ-paris13.fr - bureau M20 - 01 48 38 73 72

Les formations

Diplôme	Option / Spécialité / Parcours	F.I.*	F.A.*	F.C.*
BUT	Animation sociale et socioculturelle			
	Assistance sociale			
	Villes et territoires durables			

*F.I. : Formation initiale. F.A.: Formation en alternance. F.C.: Formation continue.

Le conseil de département

Le Conseil de Département est l'instance chargée de régler la vie du département. C'est un lieu d'information, de concertation et d'harmonisation permettant de débattre de toutes les questions concernant la vie du département à commencer par le quotidien des formations et la pédagogie, et à l'exclusion de toutes les questions qui relèvent du conseil d'institut ou d'autres instances. Son rôle est d'adopter, entre autres, les propositions de règlement du contrôle continu des connaissances.

Il est constitué de 4 enseignants et de 4 étudiants élus (2 étudiants de 1^{ère} année, 1 étudiant de 2^{ème} année, 1 étudiant de licence professionnelle).

Les élections sont prévues à la début-octobre.

La première réunion du Conseil de département est prévue mi-octobre.

Les candidats désireux de faire partie de cette instance sont invités à se faire connaître au secrétariat dès la rentrée.

VOTRE FORMATION

Organisation générale du BUT

Le Bachelor Universitaire de Technologie est une forme spécifique préparée par les IUT de la Licence professionnelle en 3 ans définie par l'arrêté du 6 décembre 2019. En tant que tel il confère à son titulaire le grade de licence (et 180 crédits ECTS à l'issue du parcours de formation complet).

Le BUT Carrières sociales propose 5 parcours de formation, dont 3 sont proposés à l'IUT de Bobigny : Assistance sociale (AS), Animation sociale et socio-culturelle (ASSC), Ville et territoires durables (VTD). Les étudiant.e.s s'engagent dans un parcours spécifique dès le début de la formation, car les spécificités des parcours sont fortes et ils mènent à des situations d'exercice et à des cultures professionnelles différentes. Pourtant bien sûr, la spécialité «Carrières sociales» du BUT rassemble une même démarche et une même intention, autour de métiers en lien avec la société et les difficultés qu'elle rencontre. Le programme est le reflet de cet équilibre entre ce qui est commun est ce qui est spécifique. Il comprend donc deux premières UE communes à tous les parcours (UE1, UE2) et des UE dédiées à chacun des parcours (2 UE en parcours AS, 3 UE pour les parcours ASSC et VTD).

Les étudiant.e.s du parcours AS peuvent s'inscrire en double certification BUT/DEASS et préparer le DEASS en 3 ans, parallèlement au BUT, ce dès la première année (le département CS est "centre de formation agréé" pour le DEASS).

C'est le programme national (PN) qui organise les études en BUT Carrières sociales : objectifs, volumes horaires, modalités pédagogiques... Il est réglementairement admis que ce programme national soit adapté localement, dans une certaine mesure, par les équipes pédagogiques de chaque IUT.

Le PN peut être téléchargé sur le site du ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation», sur le lien suivant :

https://cache.media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/SPE4-MESRI-17-6-2021/327/Annexe_3_Carrieres_sociales_BUT_annee_1_1411327.pdf

Promotions

Les promotions comptent, pour chaque parcours de BUT, 28 étudiants.

Cursus et modalités des enseignements

Le BUT Carrières sociales est dispensé sur trois ans, soit six semestres. Chaque année correspond à un niveau (ex : niveau 2 = deuxième année), et chaque niveau est composé de deux semestres (ex : pour le niveau 2, S3 et S4). Les étudiant.e.s ayant validé leurs 4 premiers semestres (niveau 1 et 2) et ne souhaitant pas s'engager dans une 3e année de formation peuvent quitter la formation et obtenir un diplôme de DUT (Diplôme Universitaire de Technologie) à bac +2.

Quels que soient les niveaux ou les semestres, les enseignements s'organisent sous forme de cours magistraux, de travaux dirigés, de cours de spécialité par parcours, ou de demi-groupes en travaux pratiques. Les enseignements peuvent se dérouler à l'IUT ou à l'extérieur. Chaque UE comprend des enseignements fondamentaux (appelés «ressources») et des mises en situation professionnelle (appelées «SAE», voir ci-après).

Assiduité

L'assiduité à l'ensemble des enseignements et activités organisées dans le cadre de la formation est obligatoire en BUT. Toute absence doit être obligatoirement justifiée par la production de documents dans les 48H auprès du secrétariat de la formation (ex de cas justifié : maladie avec certificat médical). Dans le cas contraire l'absence est considérée comme injustifiée. Pour en savoir plus, voir le doc. «Modalités du Contrôle des Connaissances».

Validation des enseignements

Le BUT s'obtient au contrôle continu, c'est à dire qu'il n'y a pas un examen final au bout des 3 ans pour délivrer le diplôme, mais que l'ensemble des notes obtenues dans le cadre des évaluations des enseignements comptent pour l'obtention des UE, et donc du diplôme. Les parcours de formation sont structurés en UE permettant l'acquisition de blocs de connaissances et de compétences. Ces UE sont capitalisables et donnent lieu à l'attribution de crédits européens (ECTS). Les modalités de validation des enseignements, de compensation des UE, et d'obtention du diplôme sont précisées chaque année dans un document voté par les conseils (Conseil d'institut, Commission de la formation et de la vie universitaire du Conseil académique) en début d'année universitaire. Le document, intitulé «Modalités du Contrôle des Connaissances et des Compétences» est mis à disposition sur l'ENT après le vote des conseils. Il est vivement conseillé d'en prendre connaissance et de le lire minutieusement dès sa parution.

Lorsque le diplôme n'a pas été obtenu, les UE dans lesquelles la moyenne de 10 a été obtenue sont capitalisables. L'établissement donne une attestation.

Calendrier et planning

Votre emploi du temps est consultable en ligne dans votre ENT, à l'adresse suivante :
<https://ent.univ-paris13.fr>

Nous vous conseillons de le regarder très régulièrement car les emplois du temps diffèrent d'une semaine à l'autre et sont susceptibles d'évolution quotidienement

Toutes les communications par courriel se feront, via l'ENT, exclusivement avec votre adresse d'étudiant du type :
« prenom.nom@edu.univ-paris13.fr »

Vos adresses seront activées lors d'un cours début septembre. (cf. page 10 «L'ENT, facilite la vie des étudiants»)

Le planning est aussi affiché chaque semaine sur les panneaux installés sur la mezzanine et en temps réel pour tout le département CS sur l'écran situé au même niveau. Attention, le planning de l'année est présenté à titre provisoire et indicatif. Il peut subir des modifications en fonction des nécessités pédagogiques de la formation.

Des mises en situation professionnelle : les Situations d'Apprentissage et d'Evaluation (SAE)

Le cursus en BUT est composé d'Unités d'Enseignement (UE) regroupant des enseignements fondamentaux, appelés «ressources» et des enseignements de mise en pratique ou mise en situation professionnelle, appelés «Situations d'Apprentissage et d'évaluation». Les «SAE» sont évaluées au même titre que les «ressources», et font l'objet de la même obligation d'assiduité. Les SAE contiennent, en plus des heures encadrées, des heures projet en autonomie qui sont dédiées au travail collectif et personnel des étudiants, et sont prévues dans l'emploi du temps. Le bon usage de ces heures est déterminante dans la réussite de la SAE. Le stage et l'exercice du portfolio sont considérés comme des SAE. Ils ne sont évalués qu'au second semestre, et ont la particularité, de voir leur coefficient réparti sur toutes les UE. Dans l'architecture générale du BUT, les mises en situations professionnelles représentent au minimum 1/3 des ECTS.

Stages

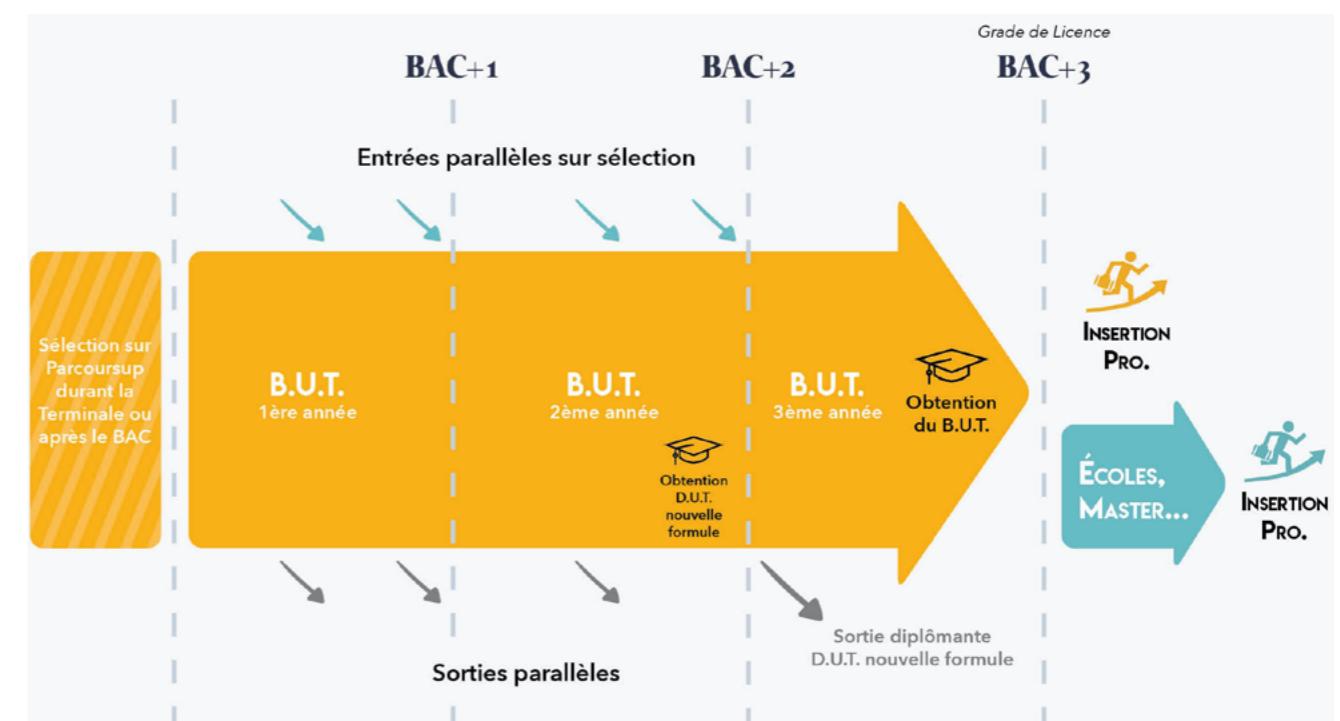
Un stage d'observation court a lieu en première année (4 semaines pour ASSC et VTD, 8 semaines pour les étudiant.e.s de l'option AS inscrit.e.s en double certification DEASS) et des stages plus longs ont lieu ensuite en 2e et 3e années.

Insertion professionnelle et poursuite d'études

Le BUT est un diplôme à finalité professionnelle permettant aux diplômés de se placer sur le marché du travail. Il vise à l'insertion professionnelle directe (objectif d'insertion = au moins 50% des diplômés) mais permet aussi la poursuite d'études en master, même si ce n'est pas sa vocation première. Les poursuites d'études envisageables diffèrent en fonction des parcours de BUT.

Des questions sur l'orientation et l'insertion professionnelle à l'université > plus d'informations page 12

Schéma des études BUT



IUT DE BOBIGNY

Tél. : 01 48 38 88 01 - Mail : directeur.iutb@univ-paris13.fr

Carrières sociales - CS

Tél. : 01 48 38 88 34

Fax : 01 48 38 88 35

Mail : cs.iutb@univ-paris13.fr

Génie biologique - GB

Tél. : 01 48 38 84 19

Fax : 01 48 38 88 35

Mail : gb.iutb@univ-paris13.fr

Gestion des entreprises et des administrations - GEA

Tél. : 01 48 38 88 10

Fax : 01 48 38 88 11

Mail : gea.iutb@univ-paris13.fr

Métiers du multimédia et de l'internet - MMI

Tél. : 01 48 38 88 42

Fax : 01 48 38 88 43

Mail : mmi.iutb@univ-paris13.fr